



**Bureau communautaire**  
**04 février 2021**  
**Salle Edgar Faure – 18H**

## **DÉCISION DE BUREAU**

Nombre de membres du bureau : 20  
Nombre de présents : 19  
Nombre de votants : 19  
Date de la convocation : 29 janvier 2021

**Présents :** J.P Fichère, D. Michaud, C. Bourgeois-République, J.M Daubigny, N. Jeannet, O. Meugin, B. Guerrin, G. Soldavini, J.B Gagnoux, G. Fernoux-Coutenet, S. Calinon, J.L Croiserat, T. Gauthray-Guyenet, M.R Guibelin, I. Mangin, C. Monneret, J. Péchinot, J.Y Roy, D. Troncin.

**Excusé :** J.P Lefèvre.

### **GRAND DOLE**

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE  
Cedex  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### **Référence**

Décision DB08/21

#### **Objet**

Projet d'Observatoire de la Biodiversité de la CAGD – Appel à candidature « Atlas de la Biodiversité communale » de l'Office Français de la Biodiversité (OFB)

**Date d'affichage :** 12 février 2021

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique en faveur de l'environnement et du cadre de vie sur son territoire, s'attache à favoriser une appropriation croissante des enjeux de préservation de la biodiversité. Elle s'applique notamment à intégrer la connaissance de la biodiversité dans l'élaboration de ses projets.

La Communauté d'Agglomération a engagé dès 2018 une réflexion pour l'élaboration d'un Observatoire de la Biodiversité, outil de proximité à destination des communes pour faciliter la prise en compte de la biodiversité locale. A ce titre, la Collectivité a expérimenté une animation auprès de 4 communes pilotes : Champdivers, Tavaux, Authume et Saint-Aubin.

Aujourd'hui, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole souhaite déployer cet outil auprès de l'ensemble de ses communes afin de :

- Mieux connaître la biodiversité sur son territoire, commune par commune,
- Identifier les zones favorables à la biodiversité et les niveaux d'enjeux,
- Sensibiliser à la biodiversité, partager les connaissances disponibles, porter conseil,
- Définir des programmes de préservation et de reconquête de la biodiversité,
- Accompagner la mise en œuvre d'actions et de projets.

Concrètement, l'Observatoire de la Biodiversité de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole sera construit en trois étapes :

- Synthèse de la connaissance, création de supports d'information (cartes, fiches, livret ...) par commune et par secteur,
- Présentation à chaque commune de la connaissance et des outils à disposition (bonnes pratiques, actions types, assistance Grand Dole, financements mobilisables),
- Animation avec les communes pour partager, impliquer et passer à l'action.

Accusé de réception en préfecture  
039-200010650-20210204-DB0821-AU  
Date de télétransmission : 09/02/2021  
Date de réception préfecture : 09/02/2021

Pour ce faire, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole envisage de mobiliser les compétences des services de la collectivité avec une mission dédiée, des structures expertes, et des prestataires selon les besoins. Le coût total prévisionnel est de 250 000€ net sur 2 ans. Les conditions de l'appel à projet permettraient de bénéficier d'un taux d'aide maximal de 80% de financement pour l'ensemble des dépenses identifiées dans la limite de 250 000 € :

- Dépenses de personnel non permanent (CDD),
- Dépenses d'investissement (synthèse de connaissances, cartographies, ...),
- Frais de gestion.

Considérant le calendrier de l'appel à candidature, fixant une date limite de dépôt du dossier de candidature au 15 mars 2021, une contractualisation des aides en juin et un engagement du projet en juillet, il est proposé au Bureau communautaire de se prononcer sur la candidature de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à l'appel à projet « Atlas de la biodiversité communale » de l'Office Français de Biodiversité (OFB) afin d'engager le projet d'Observatoire de la Biodiversité de la Communauté d'Agglomération.

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** le projet d'Observatoire de la biodiversité de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,
- **DÉPOSENT** un dossier de candidature à l'appel à projet « Atlas de la biodiversité communale » de l'Office Français de la Biodiversité (OFB),
- **AUTORISENT** Monsieur le Président à signer tous les documents liés à la présente décision.

Fait à Dole,  
Le 04 février 2021  
Le Président,

